CONTRATS ANNUELS A TERRE

PORT DE LA TRINITÉ-SUR-MER
MORBIHAN

Les solutions à terre 2026 - Port de La Trinité-sur-Mer

AVANTAGES ET CONDITIONS
Conditions particulières en capitainerie
**En fonction des places disponibles*

UN CONTRAT A TERRE POUR STOCKER ET ENTRETENIR SON BATEAU

12 Mois à terre

Manutentions incluses

- **Port à Terre** : 10 A/R par an (délai de prévenance 5 jours calendaires)
- **Port à Terre éco** : 2 A/R par an (délai de prévenance 5 jours calendaires)
- **Port à sec** : Nombre illimité (délai de prévenance 1 jour) - 1 A/R par jour max -
- **Terre-plein Potence** : Nombre de manutentions illimité, en totale autonomie (formation préalable)

BONUS D'ESCALE

Profitez d'avantages privilégiés avec des commerçants de La Trinité-sur-Mer

AVANTAGES DIVERS

Pour les Ports à Terre uniquement :

- 15 nuits gratuites à flot au port de la Trinité Sur Mer en Juiilet et Août
- 15 nuits gratuites à flot au port de la Trinité-sur-Mer hors Juillet et Août (2 nuits consécutives maximum)
- Possibilité de séjour à flot illimité en hiver (dates définies par le port

Facilités de règlement en 10 prélèvements du 15/01 au 15/10

Accès aux sanitaires, cale, chariots d'armement, point propre et pompe à eaux noires.

UN CONTRAT POUR NAVIGUER

Réseau Passeport Escales Pass-Ports Escales

Port à terre et Port à terre éco: accès au réseau Passeport Escales en toute liberté
Sous condition d'avis de croisière avant 12h. Les 2 premières nuitées offertes à chaque escale :

- Nombre total illimité dans les 25 ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoedic 1 nuit /an hors juillet et août
- Nombre limité à 4 nuits / an / port dans les ports partenaires du réseau Passeport Escales (cf carte au verso)
- Entre le 1er mai et le 30 septembre : BONUS escales
  - → 8 nuitées d'absence déclarées en continu = 2 nuitées bonus
  - → 15 nuitées d'absence déclarées en continu = 6 nuitées bonus

» Les nuitées bonus sont à utiliser dans tous les ports du réseau hors ports de la Compagnie des Ports du Morbihan avant le 31 décembre de l'année en cours

» 1 nuitée bonus maximum par port

Port à sec et Terre plein Potence : accès au réseau des 25 ports de la Compagnie
Sous condition d'avis de croisière avant 12h. Les 2 premières nuitées offertes à chaque escale.

- Nombre total illimité dans les 25 ports de la Compagnie des ports du Morbihan sauf Houat et Hoëdic 1 nuit /an hors juillet et août
- Accès à 15 nuitées à flot en Juillet / Août et 15 nuitées le reste de l'année au port de La Trinité-sur-Mer. (2 nuitées consécutives maximum).

Carte plaisance Morbihan

votre carte à disposition en Capitainerie
Profitez des avantages contractuels et des bonus liés à vos escales ! Utilisez l'application "Plaisance Morbihan"

Extrait des tarifs 2026 en € TTC

Monocoque	CATEGORIE	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L	M	N	O	P	Q	R	S	T
Longueur	maxi	5,99	6,49	6,99	7,49	7,99	8,49	8,99	9,49	9,99	10,49	10,99	11,49	11,99	12,99	13,99	14.99	15.99	16.99	17.99	18.99
Largeur	maxi	2,30	2,45	2,60	2,70	2,80	2,95	3,10	3,25	3,40	3,55	3,70	3,85	4,00	4,30	4,60	4.75	4.90	5.05	5.20	5.35
PORT À TERRE		1740	1973	2207	2439	2813	3056	3182	3241	3480	3724	3971	4227	4488	4755	5313	6017	6225	7265	7486	8606
PORT À TERRE ECO		1460	1624	1793	1969	2151	2337	2529	2726	2927	3132	3341	3560	3785	4173	4659	5168	5517	6225	6598	7359
PORT À SEC (rack)		1735	1929	2131	2340	2555	nc	nc	nc	nc											
TERRE PLEIN POTENCE		1463	1463	1463	1598	1747	1898	2056	2229	2417											
TERRE PLEIN POTENCE saison complète de régates		1283	1283	1283	1400	1531	1663	1802	1955	2119											

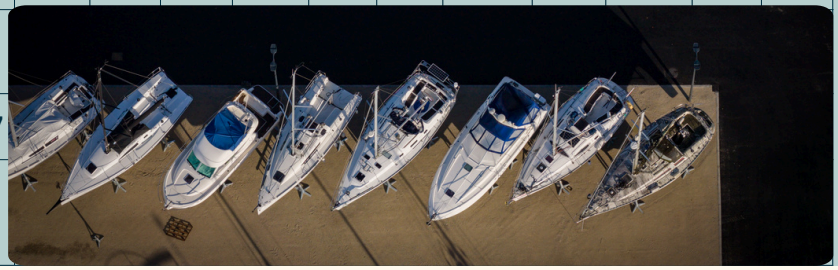

Contact : 02 97 55 71 49 trinite-sur-mer@compagniedesportsdumorbihan.fr www.port-la-trinite-sur-mer.com

SAPL COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN
Capital social 32 396 170 € - SIREN : 317 823 409 - RCS Vannes
Siège social : Hôtel du département – Vannes
Correspondance au 8 rue Alain Gerbault – CS 62221 – 56006 Vannes Cedex

OFFRE PASS-PORT ESCALE 2026

Votre contrat inclut le Pass-Ports Escales[1]. À ce titre, vous bénéficiez des deux premières nuitées d'escale offertes dans les ports partenaires du réseau Pass-Ports Escales.

Pass-Ports Escales

IMPORTANT

Déclarez vos absences avant 12h pour bénéficier des gratuités.

Comment déclarer vos absences :

APP

Sur l'application "Plaisance Morbihan» ou "Portail Plaisance"

Sur le site Interne de votre port d'attache rubrique « ma capitainerie numérique »

Par téléphone
02 85 52 04 54

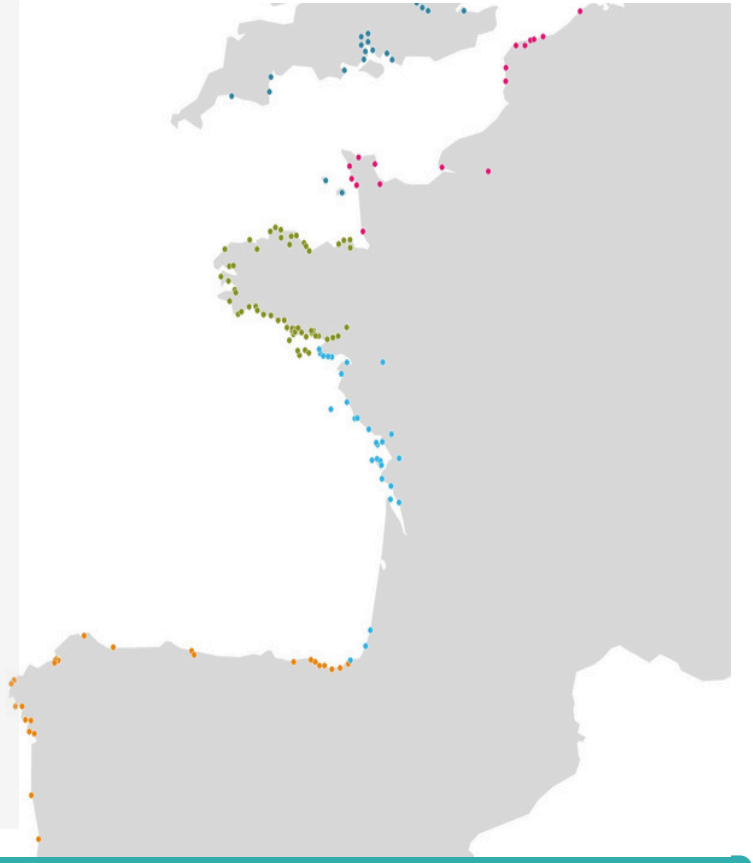

4 NUITÉES PAR PORT PAR AN POUR LES AUTRES PORTS DU RÉSEAU

GRANDE BRETAGNE

- JERSEY ST HELIER
- GUERNESEY ST PETER
- TORQUAY MARINA
- BRIXHAM MARINA
- PLYMOUTH QUEEN ANNE'S BATTERY
- HAMBLE MERCURY YACHT HARBOUR
- PORT HAMBLE MARINA
- HAMBLE POINT MARINA
- HAMWORTHY COBB'S QUAY MAINA
- HYTHE MARINA VILLAGE
- SOUTHAMPTON OCEAN VILLAGE MARINA
- SOUTHAMPTON SHAMROCK QUAY
- SOUTHAMPTON SAXON WHARF
- HAYLING ISLAND NORTHNEY MARINA
- HAYLING ISLAND SPARKES MARINA
- BRAY MARINA
- WINDSOR MARINA
- CHERTSEY PENTON HOOK MARINA
- CHATHAM MARITIME MARINA
- IPSWICH WOOLVERSTONE MARINA

MANCHE & MER DU NORD

BELGIQUE

- KYCN NIEUWPOORT
- PORT DE LIÈGE
- WSKLUM VZM NIEUWPOORT
- ROYAL BELGIAN SAILING CLUB

HAUTS DE FRANCE

- DUNKERQUE MARINA
- DUNKERQUE YC MER DU NORD
- GRAVELINES
- PORT DE CALAIS
- BOULOGNE MARINA
- ETAPLES SUR MER

SEINE MARITIME

- LE HAVRE
- ROUEN

MANCHE

- PORT DE CARENTAN
- ST VAAST LA HOUGUE
- CHERBOURG PORT CHANTEREYNE
- PORT DIÉLETTE
- BARNEVILLE CARTERET
- PORT BAIL SUR MER
- GRANVILLE PORT DE HÉREL

BRETAGNE

ILE ET VILAINE

- ST MALO PORT DES SABLONS
- ST MALO PORT VAUBAN

CÔTES D'ARMOR

- PLOUËR SUR RANCE
- PORT DE SAINT CAST
- PLÉNEUF VAL ANDRÉ DAHOUËT
- SAINT BRIEUX PORT DU LÉGUÉ
- SAINT QUAY PORT D'ARMOR
- LEZARDRIEUX
- BINIC
- PAIMPOL
- PONTRIEUX
- TRÉGUIER
- PERROS GUIRREC LE LINKIN
- PERROS GUIREC PLOUMANAC'H
- TRÉBEURDEN

FINISTERE

- MORLAIX
- ROSCOFF
- L'ABER WRAC'H
- BREST LE CHÂTEAU
- BREST MOULIN BLANC
- CAMARET SUR MER
- CROZON MORGAT
- DOUARNENEZ PORT RHU ET TRÉBOUL
- AUDIERNE
- PORT LESCONIL
- LOCTUDY
- COMBRIT SAINTE MARINE
- PORT LA FORÊT
- CONCARNEAU
- NÉVEZ PORT MANEC'H ET KERDRUC
- MOËLAN SUR MER BÉLON
- CLOHARS CARNOËL DOËLAN
- LE POULDU LAÏTA
- LE POULDU LAÏTA (SIVU)

MORBIHAN

- GROIX PORT TUDY
- BELLE ÎLE LE PALAIS
- BELLE ÎLE SAUZON
- LOCMARIAQUER
- ARZON MOUILLAGE

DES NUITÉES EN ILLIMITÉ DANS LES PORTS DE LA COMPAGNIE DES PORTS DU MORBIHAN

(dans la limite de 2 nuits consécutives par escale)

- *GUIDEL*
- *LARMOR PLAGE KERNÉVEL*
- *LORIENT CENTRE*
- *HENNEBONT*
- *LOCMIQUÉLIC*
- *PORT-LOUIS*
- *GÂVRES*
- *ÉTEL*
- *QUIBERON PORT HALIGUEN*
- *LA TRINITÉ SUR MER*
- *AURAY SAINT GOUSTAN*
- *BADEN PORT BLANC - ÎLE AUX MOINES*
- *ARRADON*
- *VANNES*
- *ARZON PORT NAVALO*
- *ARZON PORT DU CROUESTY*
- *SARZEAU SAINT JACQUES*
- *DAMGAN PÉNERF*
- *ARZAL CAMOËL*
- *FOLLEUX*
- *ROCHE BERNARD*
- *REDON*

**** Sauf pour les îles HOUAT et HOEDIC : 1 nuitée / an / île hors juillet et août***

NUITÉES BONUS [2]

pour toute absence ≥ 8 nuits déclarées en continu !

Absence 8 nuitées = + 2 nuits
Absence 15 nuitées = + 6 nuits

(1)Conditions générales de cet avantage disponibles en capitainerie.
(2) Les nuitées doivent être déclarées et en continu. Les nuitées bonus sont valables dans tous les ports du réseau jusqu'au 31 décembre de l'année en cours, dans la limite d'1 nuitée par port.

CÔTE ATLANTIQUE

LOIRE ATLANTIQUE

- PIRIAC SUR MER
- LA TURBALLE
- LE CROISIC
- LA BAULE LE POULIGUEN
- PORNICHET
- NANTES MÉTROPOLE
- COUERON
- ERDRE
- MÉTROPOLE BÉLEM
- TRENTEMOULT
- LES PORTES DE L'ATLANTIQUE
- PORNIC LA NOËVEILLARD

VENDEE

- ÎLE D'YEU PORT JOINVILLE
- ST GILLES CROIX DE VIE PORT LA VIE
- LES SABLES D'OLONNE PORT OLONA
- LES SABLES D'OLONNE QUAI GARNIER
- TALMONT ST HILAIRE BOURGENAY

CHARENTE MARITIME

- LA ROCHELLE
- MARANS
- ÎLE DE RÉ SAINT MARTIN
- ÎLE DE RÉ LA FLOTTE
- OLÉRON LE CHATEAU D'OLÉRON
- OLÉRON LE DOUHET ET BOYARDVILLE
- OLÉRON SAINT DENIS
- ROCHEFORT
- ROYAN ET BONNE ANSE
- MORTAGNE SUR GIRONDE

GIRONDE

- VERDON SUR MER PORT MÉDOC

LANDES

- CAPBRETON

PYRENEES ATLANTIQUES

- ANGLET PORT DU BRISE LAMES
- PORT D'HENDAYE

ESPAGNE

PAYS BASQUE

- HONDARRIBIA
- ORIO
- GETARIA
- MUTRIKU
- BERMEO
- BILBAO RC MARTIMO DEL ABRA
- SAINT SEBASTIEN DONOSTIA
- ZUMAIA

ASTURIES

- GIJON MARINA YATES
- PUERTO DEPORTIVO DE GIJON

GALICE

- RCN DE RIBADEO
- MARINA VIVIERO
- RCN LA CORUNA M. REAL
- CN RIA DE ARES
- LA COROGNE MARINA CORUNA
- CN DE CAMARINAS
- MARINA MUXIA
- A POBRA DO CARAMINAL
- MARINA MUROS
- RCN DE PORTOSIN
- CN DE PORTONOVO
- MARINA COMBARRO

PORTUGAL

- POVOA DE VARZIM
- PORTO ATLÂNTICO

Compagnie des PORTS DU MORBIHAN